

Projet de méthaniseur de Corcoué-sur-Logne

Réunion publique de Châteauneuf

Sommaire

Phase 2 de la concertation publique à la suite du rapport des Garantes de la CNDP de novembre 2021 à janvier 2022

La réunion est ouverte à 18 heures 55.

Isabelle SOUQUET

Bonsoir et bienvenue à cette réunion publique d'information portant sur le projet du méthaniseur de Corcoué-sur-Logne. Cette réunion est la première d'un cycle de quatre réunions publiques qui sont organisées cette semaine : demain à Saint-Philibert de Grand Lieu, mercredi à Chéméré et jeudi à Legé. Deux ateliers publics seront, en outre, organisés à Machecoul St Même les 7 et 14 décembre 2021 et une réunion de synthèse est, elle, prévue au mois de janvier 2022.

Avant de commencer cette réunion, je souhaite me présenter. Je suis journaliste et je n'ai aucun lien avec aucune des parties. Je ne suis pas une spécialiste des méthaniseurs et ma présence vise simplement à fluidifier la parole pour que vous puissiez poser l'intégralité de vos questions. Vous pourrez, ainsi, à la fin de cette réunion, vous forger un avis sur ce sujet.

Je vous présente les personnes présentes devant vous, à savoir Guillaume VOINEAU, agriculteur, qui est Président de la coopérative d'Herbauges. Celle-ci est à l'initiative du projet et maître d'ouvrage. Elle rassemble 400 producteurs éleveurs et 210 exploitations sont d'ores et déjà engagées dans ce projet.

Guillaume LOIR, Directeur exécutif de Nature Energy France, entreprise qui apporte à ce projet son savoir-faire en matière technique et industriel.

Karine BESSES est Garante de la CNDP, la Commission Nationale du Débat Public. Cette Commission a été sollicitée par les porteurs du projet afin d'approfondir les échanges avec les territoires. Je lui laisse la parole.

Karine BESSES

Dans le cadre de ce projet, le maître d'ouvrage a déjà organisé une concertation préalable. Il a donc rencontré la population pour présenter ce projet. A la suite de cette concertation, il est apparu qu'un certain nombre de personnes étaient peu favorables au projet. Le maître d'ouvrage, enjoint par le préfet, a donc décidé de solliciter la CNDP et j'ai été nommée Garante avec Marine CALMET le 5 mai 2021.

Nous intervenons pour prodiguer des conseils et rouvrir le dialogue sur le territoire autour de ce projet qui semble plus ou moins bien accepté. Nous avons, en effet, rencontré différents acteurs, nous avons réalisé un état des lieux et nous avons produit un rapport qui suggère au maître d'ouvrage de relancer une période de concertation avec la population. Nous conseillons également au préfet et au conseil départemental de rouvrir le débat sur le type de méthanisation voulue au sein du territoire. Il me semble qu'il s'agit là d'une problématique qui se pose. Vers quel type de méthanisation les territoires, les collectivités et les départements souhaitent-ils s'orienter ? Ce projet, qui peut rassembler des opposants, doit répondre à cette question.

Nous serons présents à toutes les réunions pour nous assurer que toutes les questions puissent être posées, notamment celles sur les impacts environnementaux et économiques, sur le transport, sur le bilan carbone et sur la localisation du projet. Nous veillons que le maître d'ouvrage réponde aux questions et prenne en compte les propositions émises.

Même l'opportunité du projet doit pouvoir être discutée et des solutions alternatives doivent pouvoir émerger. Notre présence vise, par conséquent, à nous assurer que toutes les personnes qui le souhaitent puissent prendre la parole et je précise, encore une fois, que le maître d'ouvrage est bien à l'initiative de cette concertation. Nous, nous lui avons simplement prodigué des conseils, sachant que nous sommes une autorité administrative indépendante. Nous défendons le droit, pour tous les citoyens, d'obtenir des informations sur des projets qui impactent l'environnement et qui ne dépendent pas du pouvoir en place.

Isabelle SOUQUET

Les étapes de concertation sont importantes et les porteurs de projet y sont attachés. Depuis le mois de septembre 2020, une concertation préalable a été engagée. A ce titre, les riverains ont été rencontrés, des ateliers citoyens et des réunions ont été organisés, ce qui a permis de dresser un bilan grâce aux 200 contributions recensées *via* des cahiers en mairie et sur le site Internet.

Les deux ateliers publics, programmés les 7 et 14 décembre 2021 porteront sur des thématiques qui, à ce jour, ne sont pas encore tout à fait définies. Néanmoins, si nécessaire, d'autres ateliers pourront être organisés.

La synthèse des réunions, des ateliers et des contributions sera déposée au mois de janvier 2022. Je vous laisse la parole si vous avez des questions sur cette concertation avant d'évoquer le projet en lui-même.

De la salle

Le document de présentation sera-t-il mis en ligne ?

Isabelle SOUQUET

Oui.

Guillaume VOINEAU

Oui.

Didier COUERON, Corcoué-sur-Logne,

Je participe au collectif CVMC (Collectif Vigilance Méthanisation Corcoué). Au cours de cette réunion publique, évoquez-vous le projet que vous avez soumis à la Préfecture ? Des changements sont-ils envisagés, notamment sur la localisation et la taille du méthaniseur ?

Isabelle SOUQUET

Avant de lancer le débat, avez-vous des questions sur l'organisation de la concertation ?

Didier COUERON

Nous attendons que le porteur du projet nous communique des informations sur ce projet. Selon nous, aucune véritable concertation n'a eu lieu puisque cinquante personnes seulement ont participé à la première phase de concertation.

Isabelle SOUQUET

Toutefois, 200 contributions ont été recensées *via* les cahiers en mairie et sur le site Internet.

Pierre, habitant de la Limouzinière

Je n'ai pas été informé de cette première concertation. Comment a-t-elle été organisée ?

Guillaume VOINEAU

La première concertation a été volontaire, et non obligatoire et elle était destinée aux riverains proches afin de présenter le projet en toute transparence. Au regard de la mobilisation autour de ce projet et sous les conseils de la CNDP, nous avons décidé d'élargir la discussion lors de réunions publiques. Nous souhaitons, en effet, débattre sur l'intérêt de la méthanisation, mais également sur le type de méthanisation souhaitée. Même si ces réunions publiques ont vocation à évoquer le projet, nous devons élargir le débat sur le sujet de la méthanisation au sein de notre territoire.

Ansène LEMARRET, habitant de Paulx

Cette réunion est-elle à l'initiative du préfet ?

Guillaume VOINEAU

Non, cette réunion est organisée à l'initiative du porteur de projet sur les conseils de la CNDP qui a estimé que la concertation n'était pas suffisamment élargie. De telles réunions n'ont pas pu être organisées jusqu'à maintenant en raison de la crise sanitaire, les rassemblements étant interdits.

Karine BESSES

La CNDP conseille le maître d'ouvrage et nous rendons compte dans un rapport des échanges qui ont eu lieu pendant la réunion. Le préfet a enjoint au maître d'ouvrage de solliciter la CNDP, sachant que le projet semble ne pas être bien accepté au sein du territoire. Nous avons réalisé un état des lieux en rencontrant différents acteurs pour mieux comprendre les enjeux et nous avons établi un rapport, disponible sur le site de la CNDP. La consultation préalable concernait principalement les riverains locaux. Aujourd'hui, le débat est rouvert et nous souhaitons savoir si le projet peut être modifié, ou non.

Guillaume VOINEAU

L'intérêt des réunions publiques consiste à bien comprendre les points de vigilance qui feront ensuite l'objet d'une réflexion approfondie dans les ateliers. Notre projet est aujourd'hui en cours d'instruction et nous souhaitons sortir de ce climat d'opposition pour entrer dans un climat de propositions.

Karine BESSES

Nous pouvons donc proposer des solutions alternatives à ce projet.

Guillaume VOINEAU

Oui.

Isabelle SOUQUET

La méthanisation est un processus qui permet de fermenter des matières organiques pour produire du biogaz. La matière première est le lisier et le fumier, produits par les vaches des élevages alentour. Un processus de fermentation permet ensuite à cette ressource de produire du biogaz qui peut être intégré dans le réseau de distribution de gaz local ou être converti en électricité et envoyé sur le réseau pour participer au bouquet énergétique, utilisé sur l'ensemble du territoire français ou revendu.

Ce projet s'inscrit dans deux dynamiques, l'une est financière et elle permettrait aux éleveurs de valoriser leur travail et d'améliorer leurs revenus et leur qualité de vie. Ils doivent se sentir heureux de vivre ici, d'y prospérer et de créer des emplois sur place. Ce projet permettrait de créer 20 emplois directs et 160 emplois indirects dans la maintenance, la logistique et les missions dédiées aux entreprises concernées par le projet.

Le projet s'inscrit également dans la transition écologique. Notre pays s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à participer au processus de développement des énergies renouvelables, sachant que la France a de grandes ambitions en la matière qui s'appuient sur des textes et des accords, notamment ceux de la Cop 26, mais également sur les accords de Paris et les stratégies bas carbone. Ces ambitions sont également portées par le ministère de la Transition écologique avec l'appui du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

La méthanisation s'inscrit dans un processus vertueux, car elle permet de produire et d'utiliser une nouvelle ressource durable et renouvelable : le biogaz. Au-delà du gaz fourni

par la méthanisation, ce processus permet d'obtenir un digestat utilisable comme un engrais naturel, ce qui évite d'utiliser des engrais de synthèse.

Le projet de méthanisation bénéficie de l'assistance d'un comité scientifique et technique composé de représentants d'ARVALIS (institut national de recherche sur le végétal), mais également de représentants de l'AILE (Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement), des Pays de Loire et de la Chambre d'agriculture. Ces experts devront rédiger un cahier des charges de suivi agronomique et auront vocation à faire évoluer la charte d'engagement du projet. Ce comité constitue donc un appui important sur les aspects économiques, agronomiques, environnementaux et techniques.

Le méthaniseur de Corcoué est une installation qui permettrait de traiter 500 000 tonnes de lisier et de fumier transformées en 23 000 tonnes de biogaz et d'éviter l'émission de 89 000 tonnes de CO² chaque année. L'usine serait de type ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement). Elle sera soumise à une autorisation préfectorale, à un règlement spécifique sur la maîtrise des risques et fera, chaque année, l'objet de la remise d'un rapport pour signaler les éventuels incidents et les contrôles effectués.

Didier COUERON

Vous récitez une leçon, c'est-à-dire que vous lisez les informations mentionnées sur le site Internet et vous n'êtes pas neutre, puisque vous faites les éloges de la méthanisation.

Isabelle SOUQUET

Non, je n'émetts aucun jugement de valeur. Je dis simplement que la méthanisation s'inscrit dans un processus vertueux. Mes propos sont simplement introductifs et si vous en avez déjà connaissance pour avoir lu des contenus Internet, vous pouvez ne pas en tenir compte.

Didier COUERON

Il s'avère difficile de ne pas en tenir compte puisque vous êtes la seule à parler, pour le moment.

Isabelle SOUQUET

J'entends bien laisser la parole après mes propos introductifs. Auparavant, je souhaite vous préciser que les réunions sont enregistrées et feront l'objet d'un compte rendu. Je vous demande de bien parler dans le micro, de vous présenter au préalable et de respecter un temps de parole d'une ou de deux minutes.

Guillaume VOINEAU

La coopérative d'Herbauges existe depuis 56 années. Elle compte 425 producteurs adhérents, principalement des éleveurs bovins, laitiers et viande. La première activité de la coopérative est la collecte de lait, sachant que nous collectons 80 millions de litres de lait, dont 10 % en bio. En parallèle, nous produisons des aliments pour les animaux, selon les souhaits des agriculteurs. Nous réalisons également une production fourragère et une collecte de céréales.

La coopérative d'Herbauges compte 50 salariés, dont 14 chauffeurs.

La coopérative a innové avec la construction d'une unité de production d'aliments pour les animaux au plus près des besoins des exploitations. Cet engagement dans une agriculture durable se traduit par l'investissement dans la production d'ENR avec l'installation de panneaux photovoltaïques en 2010.

Guillaume LOIR

Nature Energy est une entreprise danoise fondée en 1979, sachant que la méthanisation a démarré au Danemark dans les années 80. L'entreprise compte aujourd'hui 250 salariés

spécialisés dans la production de gaz renouvelables. Ils exploitent les usines, conduisent les camions et conçoivent les usines. Nous assurons, en effet, la conception, la construction, l'exploitation et le co-financement d'unités de biométhanisation.

Nature Energy traite, chaque année, environ 5 millions de tonnes d'effluents d'élevage, de matières organiques ou de la biomasse qui sont valorisées et qui produisent environ 200 millions de m³ de BioMéthane, soit l'équivalent de 2 TéraWattheures. En Pays de la Loire, par exemple, 25 TéraWattheures de gaz sont consommés chaque année. 19 TéraWattheures pour la Loire Atlantique.

Nature Energy possède un très haut niveau d'expertise reconnue en méthanisation. Elle se consacre, aujourd'hui, entièrement à la production de biomasse et ne distribue plus de gaz gris, soit du gaz fossile.

Isabelle SOUQUET

Depuis combien de temps Nature Energy conçoit-elle des méthaniseurs ?

Guillaume LOIR

La première usine a été construite au Danemark en 2014. Elle a été agrandie plusieurs fois, car elle traitait initialement 400 000 tonnes contre 700 000 tonnes aujourd'hui. Nous sommes le premier opérateur en lien avec le monde agricole à travailler sur des usines de ce type. Je laisse la parole à Guillaume VOINEAU pour qu'il vous explique les raisons de notre collaboration.

Guillaume VOINEAU

Nous portons cette réflexion depuis sept ou huit ans. Il existe différentes manières de réaliser de la méthanisation. Celle-ci peut, en effet, être réalisée au bout de la stabulation par l'agriculteur à l'échelle de son exploitation. Un groupe d'agriculteurs peut également se réunir pour la réaliser ou elle peut être envisagée *via* un projet de plus grande ampleur.

Nous avons organisé un salon au sein de notre coopérative et nous avons constaté qu'un grand nombre d'agriculteurs ne pouvait pas accéder à la méthanisation, seuls. En effet, ils ne disposent pas de la main-d'œuvre et de la capacité financière suffisantes, sachant que la moyenne d'âge des exploitants est, en outre, relativement élevée.

Nous avons perçu une réelle attente de leur part en la matière et c'est pourquoi nous avons décidé de lancer un projet collectif afin de mettre un outil à la disposition des agriculteurs qui n'ont pas tous la possibilité de faire de la méthanisation individuelle. Nous avons expertisé des entreprises, spécialisées dans la méthanisation des effluents d'élevage et Nature Energy nous est apparu comme la plus capable de porter ce projet qui vise à résoudre une problématique agricole au sein d'un territoire.

Qu'est-ce que la méthanisation ? La méthanisation est une réaction naturelle qui se produit, par exemple, dans la panse des vaches. Elle consiste à faire fermenter des matières organiques pour produire un gaz vert, le biogaz, qui peut ensuite être injecté dans le réseau de distribution de gaz local. Nous récupérons également le CO², utilisé par les maraîchers nantais pour la conservation de leurs produits.

Aujourd'hui, les agriculteurs ont l'obligation de couvrir leurs sols durant la période hivernale et ceux-ci sont donc recouverts par des Cives qui constituent un piège à nitrates pouvant rester dans le sol à la fin de la culture. La Cive permet donc de valoriser la culture et tout ce qui est hors sol peut être mis dans le méthaniseur.

Isabelle SOUQUET

Les Cives représentent donc une infime partie des matières allant dans le méthaniseur.

Guillaume VOINEAU

Oui, elles représentent 20 % des matières injectées dans le méthaniseur. Ce type de culture est important, parce que nous ne pouvons pas parvenir à un équilibre avec uniquement des effluents.

Guillaume LOIR

Je vous explique la différence entre un CO² d'origine fossile, soit d'origine pétrolière et le cycle court.

Le carbone, séquestré dans les sols sous la forme d'énergie fossile, est acheminé par un méthanier par la route ou par voie fluviale. Il est ensuite consommé dans un moteur thermique de voiture ou pour le chauffage urbain, par exemple. Le CO² est rejeté dans l'atmosphère après avoir été séquestré dans les sols pendant des milliards d'années.

L'outil de méthanisation permet, lui, un processus plus simple. Le soleil fournit l'énergie de la photosynthèse. Les aliments fournis par la photosynthèse nourrissent, eux, les animaux qui émettent des déjections. Celles-ci sont envoyées dans le méthaniseur qui rejette ensuite le CO². Cette boucle s'effectue sur des délais extrêmement courts.

Certains végétaux sont, en outre, valorisés. Des cultures intermédiaires à vocation énergétiques sont mises en place pour couvrir les sols en hiver et elles sont ensuite injectées dans le méthaniseur. Ce cycle dure une à deux années contre plusieurs milliards d'années pour les cycles longs.

Karine BESSES

Il nous a semblé important de réaliser un bilan carbone plus approfondi.

Guillaume VOINEAU

Tout à fait, mais il nous semble également important de rappeler ce qu'est la méthanisation.

J'en viens ensuite à la localisation du projet. Le méthaniseur sera situé sur la commune de Corcoué-sur-Logne, à proximité immédiate de la coopérative d'Herbauges. A date, 210 producteurs se sont associés à ce projet et ils se situent en moyenne à 16,8 kilomètres de l'installation, l'exploitation la plus éloignée étant à 45 kilomètres.

Je vous présente une carte analysant le transport généré par l'approvisionnement du projet de méthanisation. Pour que le gaz vert produit puisse être utilisé par les consommateurs, l'unité de méthanisation doit être reliée au réseau de gaz pour valoriser l'énergie et alimenter Machecoul-Saint Mème.

Aujourd'hui, 22 millions de tonnes d'effluents sont recensées en Pays de la Loire, dont 3,5 millions de tonnes en Loire Atlantique, sachant que 70 % sont issus des bovins avec une moyenne de 70 à 80 vaches par exploitation.

Ce projet revêt, par ailleurs, des intérêts extra agricoles. Il permet, en effet, de réduire les besoins fonciers, de réduire les coûts de raccordement au réseau gazier, d'augmenter l'efficacité énergétique, d'améliorer le bilan des gaz à effet de serre, de professionnaliser le personnel dédié, de maîtriser les *process* et d'accéder à des technologies plus performantes et nouvelles. Il convient de noter que toutes les matières qui entrent ou qui sortent du méthaniseur sont analysées et toutes les odeurs sont traitées.

Depuis son lancement en 2020, le projet initial a évolué. Ainsi, en 2020, le projet visait à traiter 680 000 tonnes de gisement et 123 000 tonnes de Cives provenant de 230 exploitations, permettant de produire 26 millions de mètres cubes de BioMéthane par année. Aujourd'hui, le projet regroupe 210 agriculteurs pour 498 000 tonnes de gisement, dont 371 000 tonnes d'effluents d'élevage permettant de produire 23,6 millions de mètres cubes de BioMéthane par an. Il s'avère indispensable d'injecter des Cives afin d'équilibrer la ration du méthaniseur.

Je vous présente le modèle de méthaniseur, prévu dans le projet. Toutes les matières, apportées par les camions, sont analysées et pesées à l'intérieur du bâtiment afin de limiter les odeurs. Une ligne du méthaniseur est compatible avec l'agriculture biologique et une autre ligne est, elle, conventionnelle. Chaque agriculteur récupérera, au prorata du gisement apporté, l'équivalent en digestat.

La coopérative d'Herbauges est l'actionnaire majoritaire du projet qui crée 20 emplois directs et 180 emplois indirects. Ce projet requiert un investissement de 88 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros, dont 12 millions d'euros de retombées économiques directes (achat de matières premières, services rendus aux agriculteurs, prestations de services locaux et logistique). De plus, 5 millions d'euros sont consacrés aux autres coûts d'opération, 6,5 millions d'euros sont, eux, consacrés aux amortissements et aux frais financiers et les taxes représentent, elles, 1,5 million d'euros.

Chaque agriculteur entre dans le capital au prorata des gisements apportés. Le stockage des effluents est pris en charge dans le cadre de ce projet, les agriculteurs n'ayant donc plus l'obligation de les stocker pendant six mois sur leur exploitation. Le digestat est, lui, rendu racine par rapport à l'engrais minéral. Il est donc stocké dans une cuve ou dans de nouvelles cuves et il servira à l'épandage en étant directement incorporé au sol.

Les agriculteurs bénéficient, en outre, d'un retour financier par l'apport de capital. Mon exploitation, par exemple, comprend 150 vaches laitières, ce qui représente un apport au capital de 150 000 euros au prorata de ma capacité d'apport de gisements. Le retour de dividendes est, lui, également établi au prorata de notre engagement au capital de la société et peut représenter l'équivalent d'un SMIC par exploitation, en moyenne.

Le comité technique et scientifique a été réuni le 16 novembre 2021. Il est composé de représentants de la Chambre d'agriculture, de l'Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement, de représentants d'ARVALIS, d'Air Pays de Loire et de l'INRAE. Les réunions de ce comité visent à évoquer la construction du projet, mais d'analyser également toutes les étapes du processus.

Nous envisageons, par ailleurs, d'organiser une rencontre supplémentaire avec les élus locaux lors des deux ateliers publics prévus les 7 et 14 décembre 2021.

Je vous présente ensuite des photographies du site d'implantation. Le site choisi se situe au cœur du bassin de gisement et le terrain dispose de toutes les caractéristiques nécessaires à l'installation d'une unité de méthanisation, sachant qu'il est éloigné des habitations.

Pour conclure, pourquoi nous, agriculteurs, proposons-nous ce projet ? Comme je vous l'ai indiqué précédemment, notre réflexion a été initiée il y a sept ans. Notre territoire d'élevage permet de produire des denrées alimentaires (du lait, de la viande, de la volaille) avec une dynamique d'élevage encore extrêmement présente aujourd'hui.

De nombreuses exploitations produisent aujourd'hui de l'énergie solaire et ont la capacité de produire du gaz, sachant qu'actuellement, le gaz issu du fumier et du lisier est rejeté dans l'atmosphère. Notre coopérative affiche une philosophie : celle d'offrir à chaque adhérent le même service et notre projet de méthanisation répond à cette valeur et doit être accessible à l'exploitation qu'elle pâture, ou non. Il convient de noter que certains contrats imposent le pâturage pour produire du lait et que d'autres imposent de donner du maïs toute l'année aux vaches afin de garantir la qualité du beurre.

Nous avons la chance d'habiter dans un territoire où l'élevage est encore présent, ce qui n'est pas le cas d'autres territoires en France. Nous pouvons, par conséquent, injecter dans le méthaniseur du fumier ou du lisier, et non des matières végétales ou de la glycérine, comme c'est le cas ailleurs.

Le projet est collectif et avec l'ensemble des agriculteurs engagés, il a été décidé d'installer le méthaniseur à Corcoué-sur-Logne, à l'épicentre du gisement, sur un terrain dont nous sommes propriétaires. Nous avons choisi d'intégrer tous les agriculteurs qui le souhaitent, sachant que ce projet agricole est avant tout un projet utile au territoire. Il vise à produire du

gaz qui peut être mis à la disposition de la ville de Nantes et qui peut donc relier le territoire rural au territoire urbain.

Isabelle SOUQUET

Je vous laisse la parole.

Kate STENT - Journaliste à OUEST France

Le département a donné un avis défavorable pour implanter le méthaniseur à Corcoué en raison du réseau routier, précisant que les routes n'étaient pas adaptées à un tel projet. Les difficultés relatives au réseau routier constituent-elles un frein majeur ?

Guillaume VOINEAU

La préfecture a instruit le dossier et a ensuite demandé l'avis aux instances ayant la compétence en la matière. Le département a, lui, la compétence des routes et estime que les routes ne sont pas adaptées. Il s'agit là de son avis et aujourd'hui, aucune analyse n'a été réalisée. Quels sont les aménagements à réaliser ? Quel schéma routier devons-nous mettre en place pour éviter certaines communes ? Nous sommes, bien évidemment, ouverts aux discussions. Combien de camions peuvent emprunter cette route ? A titre d'exemple, je suis vendéen et un site d'enfouissement technique est implanté dans ma commune. Une partie des ordures ménagères de Nantes sont acheminées par camions et ceux-ci empruntent une seule et même route.

De fait, la route menant au lieu d'installation du méthaniseur existe et elle est actuellement empruntée par des camions. Nous pouvons néanmoins réaliser des aménagements pour sortir de ce climat d'opposition afin d'entrer dans un climat de propositions.

Isabelle SOUQUET

A ce jour, le tracé définitif des passages de camions n'est pas encore acté.

Guillaume VOINEAU

Non. Nous avons établi un schéma du passage des camions en fonction des lieux des exploitations, mais nous sommes ouverts à la discussion pour réaliser des aménagements afin d'éviter certaines routes.

Karine BESSES

Le département s'est prononcé par un avis défavorable sur ce projet, au regard de sa compétence sur le réseau routier. Si le département maintient son avis, quel est l'avenir de ce projet ?

Guillaume VOINEAU

Le département a diffusé un communiqué, expliquant qu'il était défavorable au nucléaire, mais favorable à la méthanisation à hauteur de 25 % au sein du territoire. De fait, le département ne souhaite pas que de nombreux camions empruntent les routes départementales, mais en parallèle, il souhaite que le territoire produise du gaz. Comment pouvons-nous trouver un équilibre ?

Joseph BRISSON

Le rapport du département semble clair. Or si vous limitez le nombre de camions, vous devez également limiter le nombre d'agriculteurs adhérents au projet, car j'imagine que le nombre de camions est proportionnel au nombre d'exploitations.

Guillaume VOINEAU

Non, nous ne parlons pas de 200 camions, mais de 200 rotations par jour effectuées par une dizaine de camions.

De la salle

200 rotations par jour supposent le passage d'un camion toutes les deux ou trois minutes.

Guillaume VOINEAU

Ces rotations comprennent celles des camions, mais également celles des salariés travaillant au sein du site. Aujourd'hui, nous avons déposé un projet qui rassemble tous les agriculteurs, mais nous n'avons pas d'autres alternatives, parce que nous sommes seuls. Certes, ce projet présente des contraintes, mais également un grand nombre d'avantages

Joseph BRISSON

Environ 50 camions vont emprunter la route départementale à Paulx. Même si vous implantez le site ailleurs qu'à Corcoué, il persistera toujours un problème de dispersion au sein du territoire. Il serait, par conséquent, pertinent de mettre en place un projet collectif de plus petite dimension. Certes, techniquement, un projet industriel présente davantage de garanties qu'un microprojet, mais des études sont en cours pour que des projets de plus petite taille présentent, à terme, les mêmes garanties. Le département a rendu un avis et le département de Vendée s'interroge également sur ce projet de méthanisation industrielle. Il est évident que ce projet induit une dispersion des flux routiers et celle-ci nous semble trop importante.

Guillaume VOINEAU

Il convient de trouver un équilibre. Je vous rappelle que ce projet ne fait appel à aucune subvention de l'Etat et qu'il est donc autonome.

Joseph BRISSON Vous percevez, néanmoins, une aide de GrDF.

Guillaume VOINEAU

GrDF s'est simplement engagé à nous acheter le gaz.

Guillaume LOIR

Le tarif d'achat est inférieur au prix du marché de gros. Le prix du gaz sur les marchés aujourd'hui est supérieur au prix auquel Métha Herbauges vendra son gaz. A la différence du gaz acheté sur le marché de gros, la méthanisation permet de créer de l'emploi local. L'empreinte carbone est négative et les agriculteurs bénéficient du digestat.

Je rappelle que le BioMéthane est revendu au même prix que celui du marché de gros, voire inférieur.

Didier COUERON

Vous évoquez un problème conjoncturel lié à l'augmentation du prix du gaz. Je vous cite Olivier Allain, agriculteur en Bretagne et conseiller d'Emmanuel Macron : « *d'abord pour des questions de coûts. Le prix de l'électricité produite grâce à des méthaniseurs atteint 22 centimes le kilowattheure quand celle produite par de l'éolien terrestre est autour de 8 centimes. De plus, les prix sont garantis durant 15 ans, donc pour une unité de 300 kWh (unité moyenne), ça représente 5 à 6 millions d'euros de subvention.* » Sans l'augmentation du prix du pétrole, vous ne seriez pas aussi concurrentiels. J'avais, en outre, cru comprendre que sur trois euros le kWh, la subvention s'élevait à deux euros et que sans ces deux euros, le système ne pouvait pas être rentable.

Guillaume VOINEAU

Le tarif de rachat de gaz est décidé par l'Etat. Nous, nous souhaitons rendre notre projet économiquement viable sans demander des aides à l'Etat. N'est-il pas mieux de massifier et d'avoir un projet viable ? Nous réalisons des économies foncières, car tout est rassemblé au sein d'un même site. Ce projet induit, par conséquent, de nombreux avantages. Certes, le méthaniseur engendre du trafic routier, mais aujourd'hui, des usines induisant autant de trafic routier sont régulièrement créées au sein de notre territoire, mais elles sont mieux situées que notre terrain. Pour autant, personne ne nous a proposé un autre terrain afin d'implanter le méthaniseur. Nous ne devons pas mettre un terme à ce projet sous prétexte que les flux routiers sont trop importants. La méthanisation requiert du transport et tout projet induit des contraintes.

Isabelle SOUQUET

Le modèle économique que vous avez choisi vous paraît satisfaisant, malgré les contraintes. Néanmoins, est-il viable et quel est l'intérêt pour le territoire ?

Guillaume VOINEAU

Ce projet revêt un intérêt pour les agriculteurs et s'inscrit dans les enjeux de société. Il présente, certes, des contraintes, notamment le nombre de rotations réalisées par les camions, mais également de nombreux avantages.

Mickael, technicien à la coopérative d'Herbauges

S'agissant des énergies fossiles, nous sommes dépendants de la Russie et d'autres pays. Or nous souhaitons, nous, créer un projet local qui s'inscrit au cœur du territoire. Que souhaitons-nous laisser à nos enfants ? Devons-nous continuer à être dépendants, sachant que nous ne maîtrisons pas du tout les prix ou bien produire à l'échelle locale ?

François, agriculteur

La circulation, dans le bourg de Paulx, sera-t-elle radicalement plus intense si un camion passe tous les quarts d'heure ? J'habite juste à côté de la coopérative d'Herbauges. Il est certain que le méthaniseur induira un trafic plus important, mais je rappelle, tout de même, que la route de Touvois à Saint-Philibert n'a pas fait l'objet d'une réfection depuis trente ans. Les élus départementaux préfèrent rénover d'autres routes et force est de constater que nous, nous sommes très mal desservis.

Par ailleurs, il s'agit d'un projet de territoire alors même que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et que les prix ne cessent de diminuer. La méthanisation peut donc nous apporter un complément de revenus, ce qui nous permettrait de diminuer notre temps de travail en recrutant des salariés.

Un projet de méthanisation individuel nécessite des fonds initiaux élevés et requiert une astreinte importante, sept jours sur sept. En effet, si le méthaniseur tombe en panne, il convient d'être présent pour le réparer. Ce projet collectif nous évite, par conséquent, de devoir être présents en permanence et il présente un grand nombre de points positifs même si je comprends la peur de certains riverains. Il convient néanmoins de se montrer pragmatique et d'analyser tous les avantages et les inconvénients.

Je pense que ce projet fait appel au bon sens paysan. Certains se déclarent toujours contre de nouveaux projets. Ils ne font que dénoncer sans apporter aucune solution. Or tous les jours, je cherche des façons de faire évoluer mon travail et la méthanisation en fait partie.

Monsieur Boquier, agriculteur

La conjoncture n'est pas simple. Si nous continuons ainsi, il n'existera plus de souveraineté alimentaire en France et à ce moment-là, se plaindre deviendra inutile.

Annie GUILLET, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, fille d'agriculteur

Avant d'élaborer ce projet, avez-vous envisagé d'implanter des méthaniseurs de plus petite taille au sein du territoire ? Cette multiplication d'installations éviterait, par exemple, qu'un camion effectue 45 kilomètres pour ramener les gisements d'une exploitation située à Pornic.

Guillaume VOINEAU

Oui et dix exploitations de Pornic sont engagées dans ce projet.

Isabelle SOUQUET

Il convient de noter que les camions effectueront des tournées.

Guillaume VOINEAU

Oui. Si les dix exploitations de Pornic souhaitent confier la totalité de leur gisement, les camions amèneront le fumier et le lisier à Corcoué.

Un agriculteur peut, tout à fait, livrer ses gisements dans un méthaniseur, quel que soit l'endroit où il est situé. Cependant, pour implanter un méthaniseur, un terrain s'avère nécessaire. Or nous, nous disposons d'un terrain, situé à côté de la coopérative d'Herbauges et nous n'en avons pas d'autres. Evidemment, l'idéal serait que les exploitations de Pornic livrent leurs gisements à Pornic, mais nous n'avons pas trouvé de terrain disponible sur ce territoire.

Cette situation est similaire à celle des laiteries. Autrefois, nous comptons une laiterie par canton et aujourd'hui nous en comptons une par département, sachant que certains départements n'en ont même plus. Les Danois conçoivent des méthaniseurs de cette taille-là parce qu'ils sont en avance sur leur temps.

Denis MAILLET, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Mon métier consiste à monter des méthaniseurs. Or je suis effaré par la taille de ce méthaniseur parce que je n'en avais jamais vu de tel. Je comprends qu'il est conçu par les Danois, mais eux, retraitent le lisier, transporté par pipeline et ils n'ont donc pas de problèmes de transport. Or vous êtes dans la démesure et cinq méthaniseurs seraient nécessaires pour être cohérents, notamment en matière de transport. En implantant cinq méthaniseurs au sein du territoire, chaque camion ne parcourrait pas plus de cinq kilomètres. Je pense donc que votre projet est dangereux puisqu'il nécessite le transport de 1300 tonnes par jour. Nous ne sommes pas au Danemark et le transport ne s'effectue par pipeline, mais par la route. Votre projet ne me paraît pas stable, d'autant que le lisier est peu méthanogène, contrairement au fumier.

Guillaume VOINEAU

Créer cinq méthaniseurs n'aurait rien changer pour les agriculteurs, mais nous ne disposons pas de cinq terrains.

Denis MAILLET, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Quel est le prix de vente du gaz ?

Guillaume LOIR

Nous le vendons 93,5 centimes du méga watt heure. Vous pouvez diaboliser les Danois, mais même si la taille des exploitations est un peu plus importante qu'en France, elle n'atteint pas encore la taille de celle que nous pouvons rencontrer aux Etats-Unis, en Espagne ou en Allemagne.

Il est possible que du lisier soit transporté par pipeline au Danemark, mais nos usines, elles, ne sont pas alimentées par ce moyen de transport. Nous ne devons pas non plus opposer

les petits méthaniseurs aux grands méthaniseurs. Je rappelle que le tarif d'obligation d'achat en France sur l'injection du BioMéthane dans les réseaux date de 2011. Les agriculteurs ont participé à des salons sur le biogaz et la méthanisation individuelle a été proposée, mais rien n'a évolué depuis dix ans.

Karine BESSES

Entre un méthaniseur individuel et un méthaniseur pour 210 agriculteurs, avez-vous réfléchi à d'autres alternatives ? Avez-vous pu calculer le seuil de rentabilité ?

Guillaume VOINEAU

En réduisant la taille du méthaniseur, nous serions alors contraints de sélectionner les exploitations qui participent au projet puisque nous ne pouvons pas mettre tous les types d'effluents dans des méthaniseurs de plus petite taille. De toute façon, nous ne disposons que d'un seul terrain et nous souhaitons, en outre, associer tous les agriculteurs qui le souhaitent.

Isabelle SOUQUET

Ce projet vise à rassembler une communauté et à n'exclure personne.

Guillaume VOINEAU

Exactement.

De la salle

Initialement, la coopérative a proposé à tous les producteurs d'élevage de s'orienter vers une méthanisation individuelle. Or un tel projet n'est pas viable. J'entends des personnes, qui ne sont pas du métier, parler de micro-méthanisation, mais nous, nous ne pouvons pas nous orienter dans un projet qui ne peut pas être rentable. C'est pourquoi le projet du méthaniseur commun a été proposé et il permet à tous les producteurs qui le souhaitent de livrer leurs gisements. Je pense, en outre, que le problème de routes n'en est pas un.

De la salle

Le plus gros méthaniseur de France se situe à Toulouse et il traite 125 000 mètres cubes d'eaux usées par jour. Comme il traite les excréments de tous les habitants, personne n'y voit d'inconvénients.

Joseph BRISSON

Je suis un ancien agriculteur et je constate qu'un grand nombre d'agriculteurs ne sont pas favorables à la méthanisation. Je vous invite à écouter Olivier Allain, en Bretagne. Un maïs en grains se vend 1200 euros l'hectare et il se négocie à 2000 ou 2500 euros lorsqu'il passe en aliments fourrage et peut même atteindre 4000 euros l'hectare. Il existe donc un risque de dérives et en tant que consommateur, je souhaite soutenir les prix agricoles avant d'aller vers une dérive de production de l'énergie au détriment de production alimentaire.

Nous pouvons discuter du bilan carbone qui n'est pas uniquement positif. Sans être scientifique, le bilan carbone d'un camion de 40 tonnes de lisier qui parcourt 40 kilomètres ne peut pas être positif. Le bilan carbone mérite donc d'être questionné et il me semble normal que tous les citoyens s'emparent de ce sujet.

Isabelle SOUQUET

Il me semble qu'aucun aliment agricole ne sera mis dans ce méthaniseur.

Guillaume VOINEAU

Effectivement, aucune culture à destination alimentaire n'ira dans le méthaniseur. Nous nous engageons à y mettre 20 % de Cives et 80 % d'effluents d'élevage. Il s'avère plus rentable pour un agriculteur d'arrêter l'élevage et de s'orienter uniquement sur la culture. Or nous, nous voulons concilier le territoire d'élevage et la production d'énergie, sachant que l'Etat nous demande de produire de l'énergie verte.

De la salle

La Cive est une culture intermédiaire, mais une fausse culture intermédiaire, car les années sèches, elle deviendra une culture dédiée.

Guillaume VOINEAU

L'intérêt de la couverture de sol est que la Cive devient une culture énergétique. Nous répondons, par conséquent, à un double enjeu : environnemental et énergétique, ce que j'estime cohérent.

Stéphane GACHET, conseiller régional des Pays de la Loire

Ma présence, ce soir, vise à me forger une opinion sur ce projet. Bien évidemment, j'avais déjà un avis sur la question, mais les échanges me permettent de le conforter. Je vous félicite d'avoir développé ce projet avec les agriculteurs. Il s'agit là d'un excellent exemple qui montre que des acteurs du territoire se prennent en main et travaillent dans l'intérêt du collectif et des générations futures.

Il existe un consensus et personne, ce soir, n'a affirmé que la méthanisation ne devait pas être développée. Manifestement, il s'agit d'une énergie du futur.

Pour autant, je n'ai pas entendu parler des élus locaux qui sont pourtant importants dans tous projets de développement du territoire. Je crains qu'ils soient les grands absents de ce débat. Des intercommunalités ont-elles été approchées ? Les avez-vous sollicitées pour obtenir des terrains ? Pour quelles raisons un terrain public ne pourrait-il pas convenir ?

Quelles sont, objectivement, les forces et les faiblesses d'un tel projet ?

Guillaume LOIR

Le Danemark, aujourd'hui, produit 25 % de gaz renouvelables dans son réseau, sachant que la construction des premiers méthaniseurs date de 2014. En comparant l'énergie dépensée pour les transports et les bénéfices attendus du méthaniseur, le bilan est incontestablement positif. Nous pouvons, en outre, fédérer rapidement un grand nombre d'agriculteurs en limitant l'impact sur le foncier. Si nous devons implanter plusieurs méthaniseurs au sein de différents sites, nous aurions besoin de 60 hectares, et non de 6 hectares.

De la salle

Vous évoquez 6 hectares, mais vous oubliez de mentionner les 7,5 hectares nécessaires pour stocker le digestat.

Guillaume LOIR

Un méthaniseur de 9500 m³ consomme 15 kilowattheures. Pour installer un méthaniseur équivalent à l'échelle de l'exploitation agricole, nous devons positionner quatre cuves de 30 mètres de diamètre sur 15 mètres de haut avec 4 à 5 agitateurs de 18,5 kW par cuve. De fait, le méthaniseur de ce projet est ce qu'il existe de mieux en termes de consommation électrique et thermique et sur ce point, nous devons être le plus efficaces possible.

Je vous invite à venir voir nos installations au Danemark afin de bien comprendre comment nous les gérons. Nous parlons de traçabilité et nous sommes capables de tracer l'origine du

produit et de l'échantillonner. Nous mettons en œuvre un processus d'assurance qualité et notre personnel est, en outre, formé et en nombre suffisant. Au regard des bilans carbone, ces usines sont ce qui se fait de mieux aujourd'hui.

La Cop26 vient de s'achever et je suis choqué de constater que vous vous posez la question de savoir s'il est nécessaire, ou non d'installer un méthaniseur alors même qu'actuellement, nous importons 25 TéraWattheures de gaz en Pays de la Loire provenant d'Algérie, de Russie, etc.. C'est pour limiter cette dépendance que Nature Energy a construit des usines qui produisent 200 millions de mètres cubes et traitent cinq millions de tonnes par an.

Il est certain que l'installation de petits méthaniseurs sera inévitable au sein de certaines zones, mais il conviendra alors de soutenir les agriculteurs concernés qui rencontreront des difficultés économiques et qui devront, de plus, en assurer la maintenance.

Aujourd'hui, nous ne savons pas quoi répondre à nos enfants vis-à-vis du changement climatique. Je suis donc particulièrement choqué de constater que personne ne fait rien. Or nous, nous proposons de limiter le nombre de méthaniseurs qui arrivent à Montoir chaque année et de disposer d'un engrais naturel, sachant que le prix des engrais a été multiplié par trois parce que nous les importons.

La méthanisation permet de résoudre les problématiques liées aux odeurs et à la fertilisation. Or je suis choqué par l'attitude de certains médias, notamment Cash investigation et je vous invite à vous rendre dans un centre de tri. Vous constaterez ainsi que ceux qui amènent les déchets au centre sont les citoyens et que certains sont incapables de trier les cartons des plastiques.

De la salle

Je ne vois pas le rapport avec la méthanisation.

Guillaume LOIR

Vous nous dites que notre projet n'est pas pertinent, mais nous, nous essayons de trouver des solutions.

Guillaume VOINEAU

Avant de recenser les 210 agriculteurs, nous avons invité tous les élus à une réunion d'information à la coopérative, à savoir le conseil régional, le conseil départemental et les élus locaux, sous l'égide d'une élue du conseil régional. Tous les participants ont estimé que notre projet avait du sens, mais aucun ne souhaite le porter parce que la méthanisation induit une opposition systématique, quelle que soit la taille du méthaniseur.

Nous n'avons pas demandé aux élus de se positionner sur ce projet afin de nous montrer respectueux pendant les élections départementales et régionales, mais à un moment, ils doivent se positionner. Monsieur le maire de Corcoué est informé de notre projet depuis très longtemps, mais nous n'avons pu engager aucun dialogue avec lui pour le moment.

Par ailleurs, un autre terrain nous a été proposé, mais il était situé en zone humide à la Marne.

Stéphane GACHET, conseiller régional des Pays de la Loire

Quel élu vous a proposé un terrain disponible à la Marne ?

Guillaume VOINEAU

Je laisse Jean-Michel BRECHET répondre à cette question. Auparavant, je souhaite vous préciser que les digestats sont stockés dans les fosses des exploitations, mais ils peuvent également être stockés au plus près des parcelles sous des bâches souples.

Jean-Michel BRECHET

Monsieur le Maire nous a proposé ce terrain. Il est constructible en zone artisanale, mais il est classé en zone humide.

Je tiens à préciser que ce projet est né d'une longue réflexion et qu'il vise à valoriser les effluents d'élevage. A ce titre, nous sommes contraints de concevoir un méthaniseur de grande taille.

S'agissant des transports, il y a trente ans, un camion passait dans les exploitations toutes les 48 heures et il devait prélever le lait de quarante exploitations afin de remplir la citerne. Aujourd'hui, le lait est collecté toutes les 72 heures et le lait de quatre exploitations permet de remplir la citerne. Le temps de transport a donc considérablement diminué en trente ans.

Un habitant de Paulx

Personne ne s'oppose à la méthanisation, mais nous souhaitons que les méthaniseurs soient de plus petite taille.

Guillaume LOIR

J'ai pourtant lu des tracts indiquant « *la méthanisation, ni ici ni ailleurs* » et le collectif CVMC s'oppose à 140 projets de méthanisation.

Guillaume VOINEAU

Les réunions publiques visent justement à débattre de ce sujet. Pour autant, il convient de noter que nous n'avons pas la capacité d'installer des méthaniseurs sur d'autres terrains.

Monsieur FORTIN

Vous avez parlé d'une réunion avec les élus. Quand a-t-elle eu lieu ?

Guillaume VOINEAU

Elle a eu lieu en octobre 2019.

Monsieur FORTIN

J'ai rédigé des rapports pour des installations classées ICPE pour des ministres. Vous avez parlé de cheminées avec des filtres biologiques, mais manifestement, ces filtres dégagent des odeurs au démarrage. Envisagez-vous d'installer plutôt des filtres charbon afin de limiter les impacts olfactifs ?

Guillaume VOINEAU

Les installations de Nature Energy ne dégagent pas d'odeurs. Le comité scientifique et technique a, de toute façon, vocation à évoquer ces éventuelles problématiques afin d'apporter des solutions.

Guillaume LOIR

Il convient de noter que le charbon actif agit sur certaines molécules, mais pas sur toutes. Le traitement des odeurs fait l'objet d'une réglementation extrêmement restrictive et c'est pourquoi des systèmes de dispersion d'odeurs sont mis en place dans nos usines. Dans notre charte d'engagement, nous proposons de créer un jury de nez auquel les citoyens pourront participer et nous avons, de toute façon, l'obligation d'émettre un rapport chaque année, notamment sur les émissions olfactives. Environ 10 % soit 8 millions d'euros d'investissement sont consacrés au traitement des odeurs et toutes les matières sont réceptionnées à l'intérieur des bâtiments afin de limiter les odeurs, ce qui s'avère impossible avec des projets de plus petite taille. Les services instructeurs jouent un rôle de gendarme

en la matière, sachant que le méthaniseur est classé ICPE et il s'avère plus facile de contrôler un site comme celui-ci que de contrôler 200 sites.

Isabelle SOUQUET

Les moyens consacrés au traitement des odeurs sont plus importants pour les méthaniseurs de grande taille ?

Guillaume LOIR

Oui.

De la salle

Que ferez-vous si des odeurs émanent tout de même de l'usine ? Au Danemark, certaines dégagent des odeurs et d'autres non.

Guillaume LOIR

Au Danemark, les problèmes d'odeurs sont traités par la Police. Certains opposants à la méthanisation ont relayé sur les réseaux sociaux qu'une usine avait été construite au Danemark par Nature Energy, sans permis. La police a classé le dossier sans suite. Vous pouvez colporter de telles informations, mais le gouvernement danois encourage cette énergie renouvelable.

Karine BESSES

Des usines dégagent-elles réellement des odeurs ?

Guillaume LOIR

Non, pas à ma connaissance, et je vous invite à vous rendre au Danemark pour mieux comprendre le fonctionnement des usines.

Joseph BRISSON

Je constate que le projet, malgré les changements apportés, nécessite toujours autant de Cives.

Jean-Michel BRECHET

Nous avons adapté le projet à la suite de la première concertation et nous avons décidé de réduire de 30 % l'impact transport en supprimant des tonnes de lisier.

Joseph BRISSON a quarante ans, en Bretagne, j'ai rencontré André POCHON qui est un agriculteur. Du fait de la concentration porcine, la Chambre d'agriculture et l'Etat ont favorisé l'engrais aux nitrates. Aujourd'hui, la Bretagne ne sait pas comment s'en sortir. Il convient, par conséquent, d'initier une réflexion sur l'industrialisation agricole et sur la méthanisation industrielle. Vous ne représentez pas tous les agriculteurs, certains ont des arguments techniques pertinents qui démontrent que nous pouvons produire en parvenant au même résultat en termes de bilan carbone. Nous demandons, de fait, un débat de société.

Guillaume VOINEAU

La méthanisation peut répondre à la problématique de la Bretagne.

Joseph BRISSON Néanmoins, la minorité qui, il y a quarante ans, s'est opposée à cette concentration porcine avait, finalement raison.

Guillaume VOINEAU

La méthanisation ne constitue pas une contrainte, mais un atout. Notre objectif consiste à amener tous les agriculteurs vers une transition écologique et nous souhaitons maîtriser les effluents et produire du gaz.

De la salle

Les nitrates descendent de 50 centimètres par an et quarante ans sont donc nécessaires pour qu'ils rejoignent la nappe phréatique et quarante années supplémentaires pour qu'ils disparaissent totalement. Je peux comprendre qu'il existe des problèmes en Bretagne, mais tout est mis en œuvre pour les résoudre. Certains sont toujours dans la contestation, mais Monsieur, produisez-vous l'électricité en pédalant ?

De la salle

Nous ne créons pas de lisier, il existe déjà et nous le retraitons simplement.

De la salle

Le digestat est-il acheminé par camion vers l'exploitation ?

Guillaume VOINEAU

Oui. Au sein de mon exploitation, je dispose d'une fosse de 2000 m³ dans laquelle j'entrepose actuellement mon lisier qui doit être stocké six mois, selon la réglementation. Demain, avec la méthanisation, ma fosse sera utilisée pour stocker mon digestat.

De la salle

Le lisier et le fumier sont-ils analysés avant d'être traités dans le méthaniseur ?

Guillaume VOINEAU

Oui, nous analysons toute la matière qui entre et qui sort et nous procédons à une hygiénisation.

De la salle

Dans le Lot, l'Agence nationale de sécurité sanitaire a refusé l'épandage du digestat, car ils ont retrouvé des traces d'antibiotiques.

Guillaume LOIR

Nous connaissons les antibiotiques qui sont résistants à la méthanisation et ceux qui ne le sont pas. Je ne connais pas le dossier du Lot, mais les digesteurs thermophiles ont la particularité d'avoir un abattement en germes pathogènes et ils sont complétés, en accord avec les services vétérinaires, par un système d'hygiénisation à 70 °C d'une heure chacun.

Guillaume VOINEAU

En tant que producteur de lait et de viande, je ne peux pas vendre de produits avec des traces d'antibiotiques. Si les produits finis ne présentent pas de traces d'antibiotiques, les effluents des bovins n'en présenteront pas non plus. Je rappelle que même en agriculture biologique, nous pouvons utiliser des antibiotiques.

De la salle

La consommation d'antibiotiques chez les animaux a baissé de 40 % en dix ans.

Karine BESSES

Les agriculteurs, présents ce soir et engagés dans ce projet, peuvent-ils lever la main pour que je les comptabilise ? J'en compte une quinzaine.

Les agriculteurs, présents ce soir et non engagés dans ce projet, peuvent-ils lever la main pour que je les comptabilise ? J'en compte également une quinzaine.

Guillaume VOINEAU

Tous les agriculteurs ne sont pas engagés dans ce projet. Je tiens à souligner qu'un agriculteur, qui est engagé et qui souhaite se désengager, récupérera son capital et nous ferons alors entrer un autre agriculteur à sa place. Il s'agit là de l'avantage d'un projet collectif qui permet une certaine souplesse. Au regard du nombre d'agriculteurs, présents ce soir, je suis satisfait que des agriculteurs non engagés dans le projet soient venus assister à cette réunion publique.

De la salle

Combien d'agriculteurs partent en retraite au cours des prochaines années ?

Guillaume VOINEAU

L'âge moyen des agriculteurs sur le territoire est de 50 ans. Devons-nous attendre qu'ils soient tous partis pour créer un tel projet ? Il est encore temps de créer un projet pour conserver une dynamique au sein du territoire.

Karine BESSES

Nous avons rencontré de nombreux acteurs avant de produire notre rapport et ils souhaitent s'orienter vers les énergies renouvelables. Ce projet génère de l'opposition et de l'incompréhension, notamment sur la taille du méthaniseur. Pour autant, je n'observe pas d'opposition sur la méthanisation au sein du territoire.

Isabelle SOUQUET

Merci à tous et peut-être à demain.

La réunion est levée à 21 heures 30.